

# Reconnaître l'enfant capable de soutien envers ses proches dans les dispositifs de la veille ou de réussite éducative

Contribution de Pierre Michard apporté lors d'une journée « rencontres nationales des coordonnateurs de veille et réussite éducative » à Courcouronnes le 24/11/2006

J'ai commencé ma vie professionnelle dans le monde de l'enfance comme thérapeute individuel. Un cheminement chaotique m'amène à la terminer en tant que thérapeute familial. Ce trajet est parallèle à une considération de plus en plus grande de l'enfant en soutien à ses parents. Cet enfant, dit parentifié, me semble une ressource majeure, trop souvent ignorée, pour nos missions éducatives et thérapeutiques.

Je vais parler aujourd'hui de cette option thérapeutique. Elle concentre sa pratique et sa théorie autour de cet enfant capable. Il s'agit de l'approche contextuelle : elle s'axe sur la question du don et du contre-don au sein des relations intimes et familiales.

Elle ouvre tout un champ nouveau et inaugure une clinique originale autour du don de l'enfant à ses proches. Elle complexifie une représentation habituelle de l'enfant trop souvent résumée à un être en devenir, mais fragile, un sujet vulnérable en risque d'être une victime de l'immaturation, voire de la convoitise des adultes.

L'enfant de l'approche contextuelle n'est pas un exclu de l'engagement et du don. Aux prises avec la détresse parentale, il devient un agent capable, capable d'engagement loyal envers ses proches.

Habituellement réduit à une seule prérogative, un réceptacle passif et complaisant, une cible du recevoir des adultes, l'enfant n'est pas perçu « dans son histoire et son droit de donner ». L'enfant loyal est rarement présenté comme incarnant l'universel de l'enfance.

Il y a une invisibilité clinique et théorique de l'enfant capable de sollicitude envers les siens. La clinique contextuelle le découvre comme un sujet apportant, contribuable, thérapeute. Cet enfant « parentifié » est un expert dans les soins et les besoins de ses parents. Il se positionne comme un premier tribunal de l'humanité en tentant de réparer le monde qui a été injuste pour ceux-ci. Parent de ses parents, comptable du passé de chaque lignée, il cherche de surcroît à qualifier les générations précédentes par ses succès.

À notre époque, l'engagement loyal de l'enfant est pensé comme une privation d'individualité, une aliénation, une incapacité de désir propre.

Sa sollicitude devient une prime supplémentaire à une disqualification et un dénigrement de son parent. Le parent soutenu est toujours qualifié de « trop quelque chose » - faible, déprimé, fragile, immature- ou de « pas assez quelque chose » -fiable, contenant, etc-. Une telle absence de considération, un tel mépris du parent « assisté » a une conséquence : la loyauté de l'enfant devient clandestine et invisible. Elle se dissimule devant le regard critique des professionnels. La

loyauté de l'enfant provoque de la honte aux parents, ils redoutent " la mise en examen" de leurs incompétentes parentales. L'enfant se sent alors coupable d'avoir des parents non présentables. Préoccupé de leur dignité, il se surcharge, tâche supplémentaire, de la confirmation narcissique de ses parents.

Si je devais énoncer la conviction forte qui anime mes pratiques thérapeutiques et éducatives, je formulerais qu'il faut tenter de rendre plus « visible », de reconnaître, d'accorder, de donner de l'approbation et du poids humain à ce que tente l'enfant pour soutenir les proches de son contexte de vie.

La réhabilitation de l'enfant loyal est aussi, voire plus, urgente que la reconnaissance de ses droits ou de sa compétence. J'ai la certitude qu'on oublie, à la fois, le droit de donner de l'enfant, et le crédit pour ce qu'il a tenté de donner

J'ai en même temps la certitude que l'ignorance, la dépréciation de « l'enfant apportant » est un élément d'une crise de la réciprocité entre les générations.

L'enfant de notre époque est blessé dans son droit de réciprocité envers les siens et dans sa capacité d'agir dans les relations humaines. Sa loyauté dans le présent de sa vie familiale n'obtient pas plus de validation, que ne lui est adressée une demande en vue du soutien des générations vieillissantes. L'enfant, libre de loyauté, en est réduit à être un pôle de compétences, un projet individuel. L'enfant contemporain est plongé en permanence dans une injonction à être lui-même, à n'être responsable que de lui-même et de son avenir.

Le rapport enfant adulte est totalement imprégné par l'idéologie individualiste, l'enfant est soumis en permanence à des opérations d'évaluation de ses compétences en concurrence avec ses pairs. La compétence devient identité ! Il y a subordination totale des valeurs de réciprocité et de loyauté aux valeurs de l'individualisme.

Répetons-nous, l'expérience du déni de la loyauté entame la vie de l'enfant. Les institutions, les réseaux de l'enfance se doivent à mon avis d'être vigilants. Ils sont alors en risque de produire un type de lésion du soi liée à une injustice à exister. À force d'ignorer que le don est un facteur d'identité, de conscience de soi et de sa propre valeur, les professionnels ne veulent pas voir qu'il est une légitimité à vivre.

La loyauté est une ressource humaine pour grandir. Le déni de sa reconnaissance est un tort infligé à l'enfant qui l'atteint dans le respect de lui-même, dans le sens de sa propre vie au milieu des autres.

Je crois donc à l'importance humaine du don et de son crédit, je crois qu'il est dommageable de l'interdire à l'enfant et de le monopoliser en tant qu'adultes prétendument responsables. Cela signifie que dans les métiers de l'enfance, l'urgence est d'aider l'enfant à aider ses parents. La priorité consiste essentiellement à ne pas l'abandonner dans son souci de soutien envers les adultes.

Paradoxalement, c'est à ce prix qu'il nous fera confiance comme professionnel de l'enfance, qu'il ne se sentira pas déloyal en nous accordant compétences, capacités à l'éduquer, à le soigner ou à lui transmettre du savoir. Pour compter sur nous, l'enfant ne doit pas ignorer que nous savons que ses parents comptent sur lui.

Le travail de la thérapie contextuelle consiste à traduire en mots, en récit, en justice les efforts clandestins de loyauté de cet « l'enfant apportant ». Une absence de regard clinique contextuel nous fait trop rapidement cataloguer nos petits patients, nos élèves, comme sauvages. Avant de vouloir les socialiser, leur apprendre les normes, regardons ce qu'ils ont tenté de faire ou fait dans leur contexte de vie, même chaotique !

D'un côté ne dit-on pas : " c'est pas à toi de t'occuper de ta mère, elle est assez grande, occupe-toi de toi, de ton désir, grandis, apprends à l'école. D'un autre on déplore l'absence d'éducation, on souhaite inculquer des comportements sociaux et moraux du genre « enlève ta casquette à l'école ! ». La règle sociale devient dérisoire par rapport aux enjeux éthiques de la loyauté. Il n'est pas exagéré de formuler que l'enfant apportant traverse un traumatisme éthique, un conflit entre lois, règles et loyautés.

Avançons plus avant, dans la connaissance de cet enfant contemporain. Il est le lien le plus stable, le plus permanent de ses parents depuis qu'ils sont adultes.

Prenons le cas paradigmatique d'un enfant de 12 ans. Il a vécu une période de famille conjugale à l'ancienne. Il était là durant la crise et le conflit du couple qui aboutit à sa séparation. Il n'ignore pas les épisodes où ses parents étaient célibataires avec des phases de partenaires éphémères. Il connaît les épisodes de famille recomposée avec des demi-frères et demi-sœurs, avec des enfants de ses beaux- parents. L'évolution de ses parents l'a obligé à une hyper vigilance, avec des moments de retraits ou au contraire de présence active. Il est taraudé par une question : « lequel de mes deux parents est le plus en difficulté actuellement » ?

Saisissons-nous d'un exemple concret : un père divorcé souhaite que ses enfants de 8 et 17 ans fassent plus ample connaissance avec sa nouvelle compagne dans un club de vacances en Grèce. Hésitations du plus grand au cours d'une séance « maman, c'est la première fois qu'elle va être toute seule pendant 15 jours depuis 20 ans ! ». Le grand adolescent émet le vœu qu'elle vienne à l'entretien suivant de la thérapie familiale entamée par ce père et ses deux enfants, sans doute pour se faire une idée de la capacité maternelle à être seule ! La mère touchée est émue, elle témoigne de ses projets et rassure les enfants. Au retour du séjour, le père est mécontent et triste : « l'aîné n'a pas profité de la boîte de nuit le soir, il est resté cloîtré devant la télévision ». L'adolescent lui répond que s'il avait été en boîte, son père n'aurait pas pu être seul avec sa nouvelle compagne : « il aurait fallu que vous vous occupiez de ma petite sœur, elle n'avait pas trop envie d'être au milieu de vous »

**Pierre MICHARD**

**Thérapeute familial contextuel**

**Psychologue, Formateur,**

**Auteur de « La thérapie Contextuelle de Boszormenyi Nagy » chez de boeck**